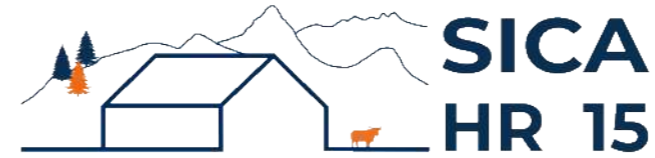


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **BADUEL Maryse**
La Calmette
15310 TOURNEMIRE

Localisation: **La Calmette**
du projet: **15310 TOURNEMIRE**

Description du projet de construction

1- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants d'une surface d'emprise au sol d'environ 2 015 m².

2- La pose de panneaux photovoltaïques sur la couverture des infrastructures existantes.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/1000 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Philippe HERNANDEZ
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 22/03/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

N° Client:	N° Document:	N° de page:
1887	PC01	1/6

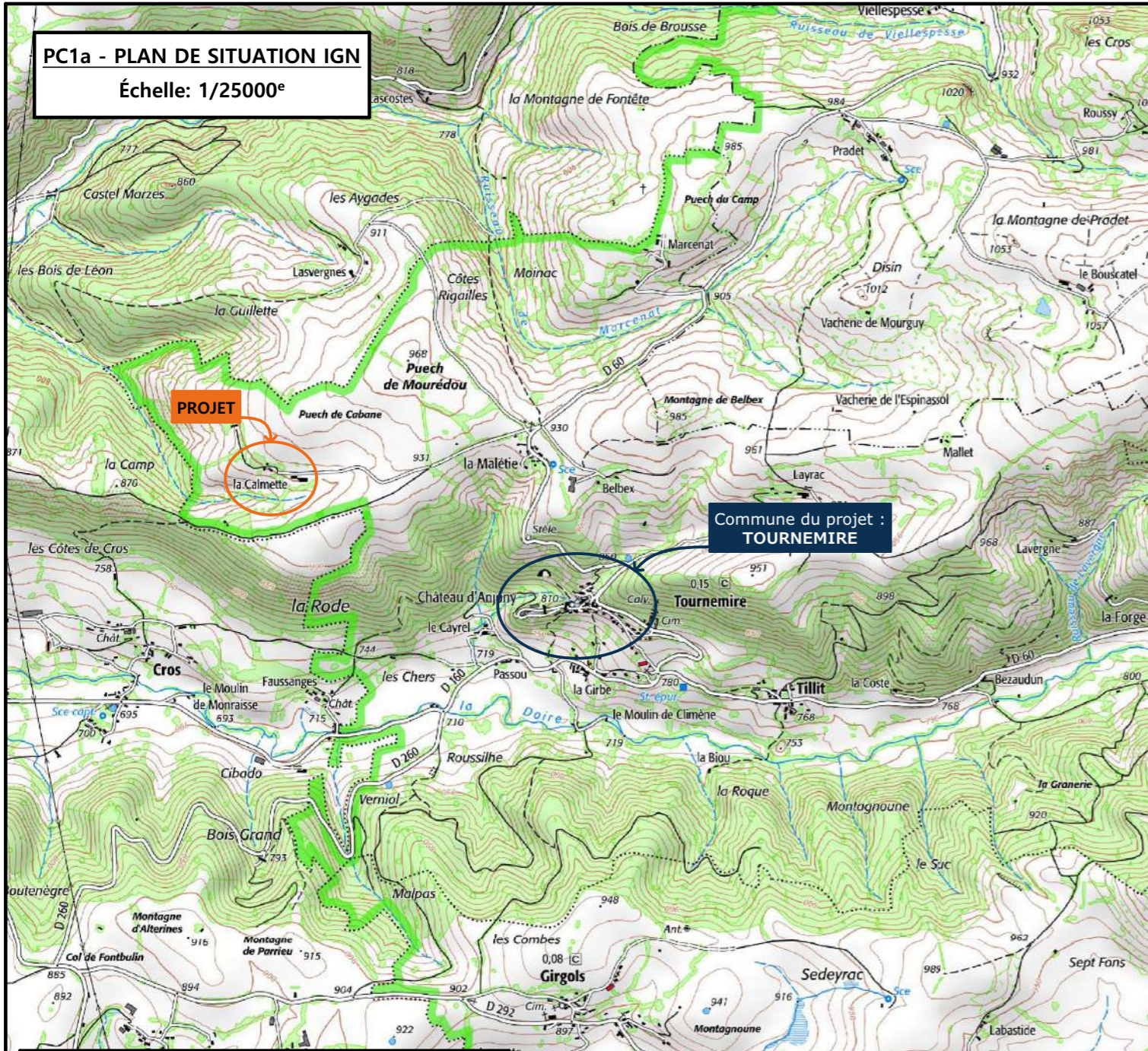
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

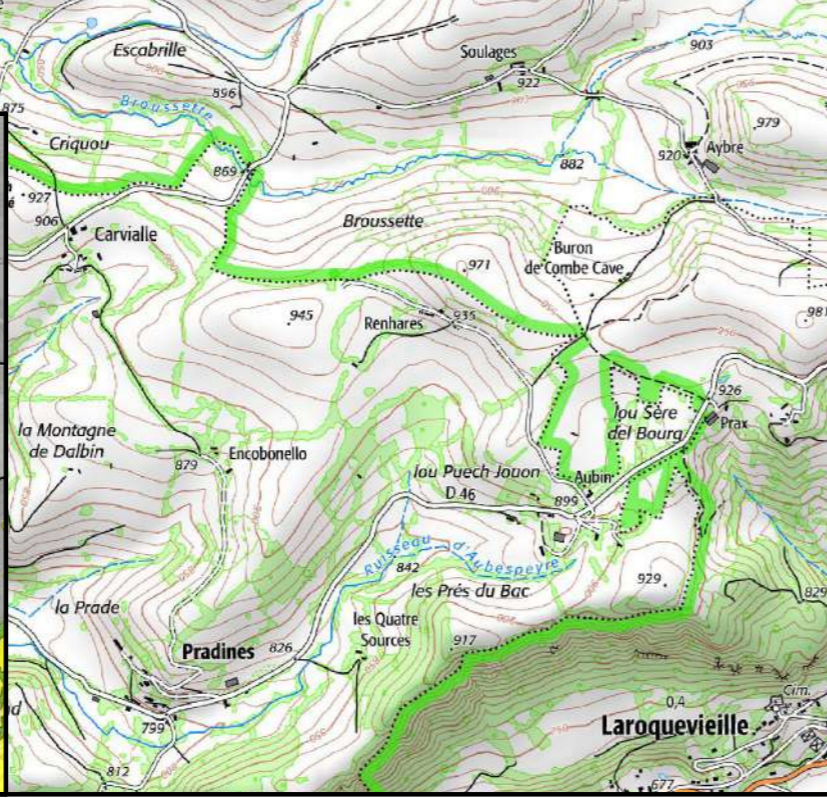
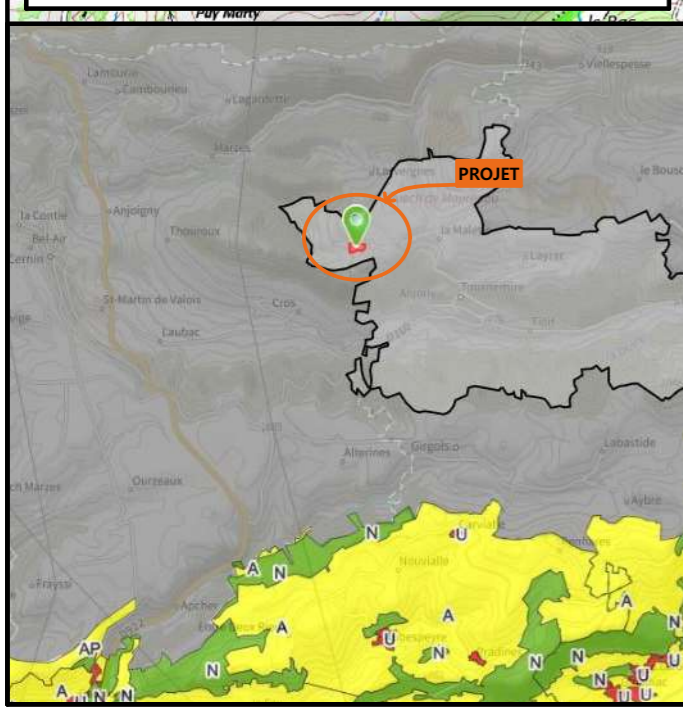
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	22/03/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

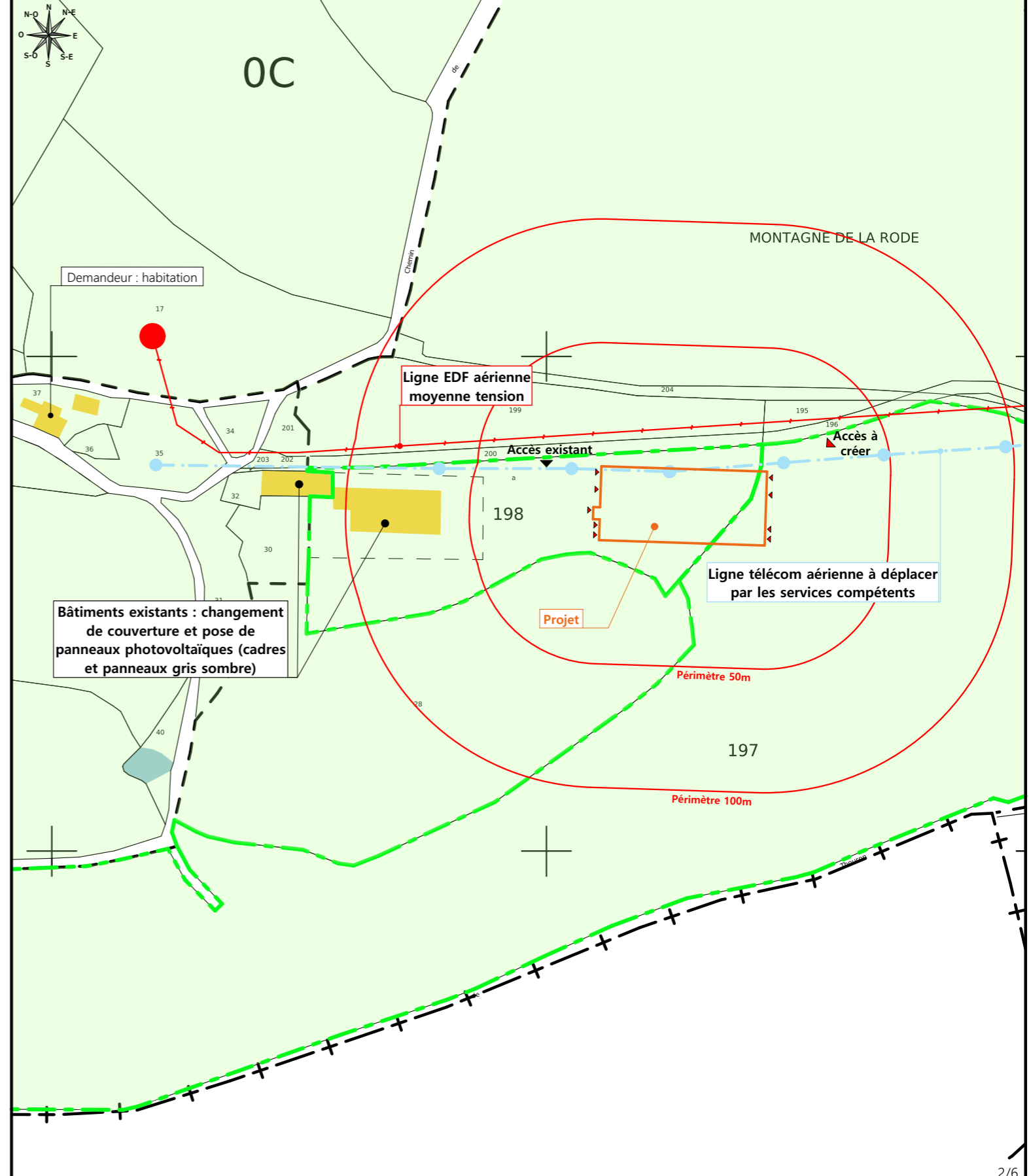
PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e



PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
RNU



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
Département du CANTAL
Commune du projet : 15310 TOURNEMIRE
Section C parcelles n°32, 197 et 198 (185, 63 143 et 9 067 m²)



N° client: 1887

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: **BADUEL Maryse** Adresse du projet: La Calmette 15310 TOURNEMIRE

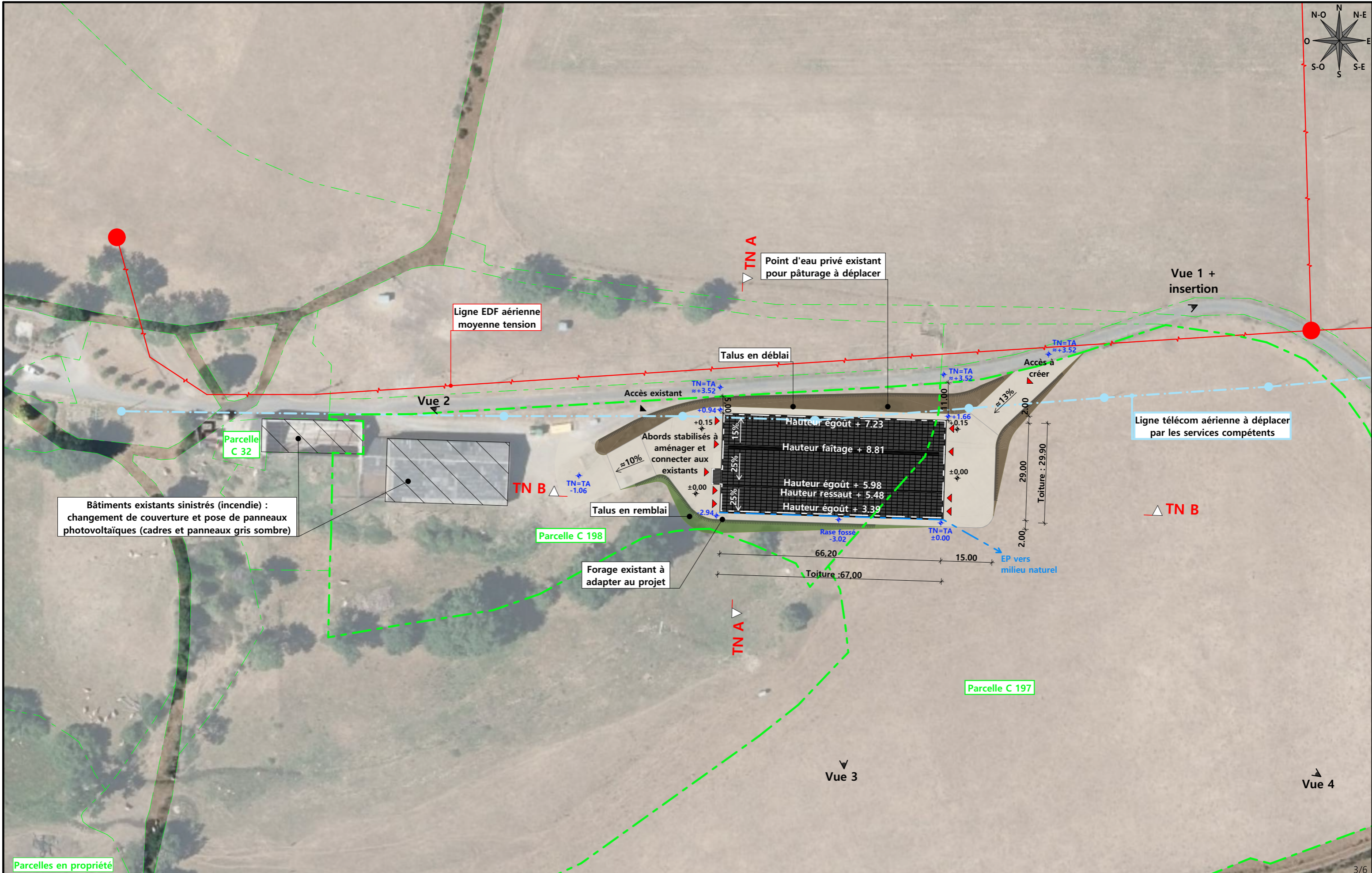
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c Éch: Variée
Aurillac, le 22/03/2024

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

Architecte: Philippe HERNANDEZ

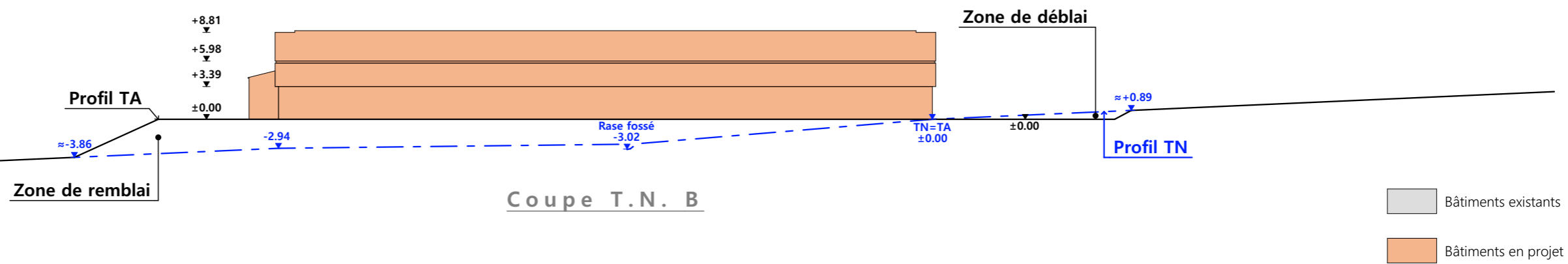
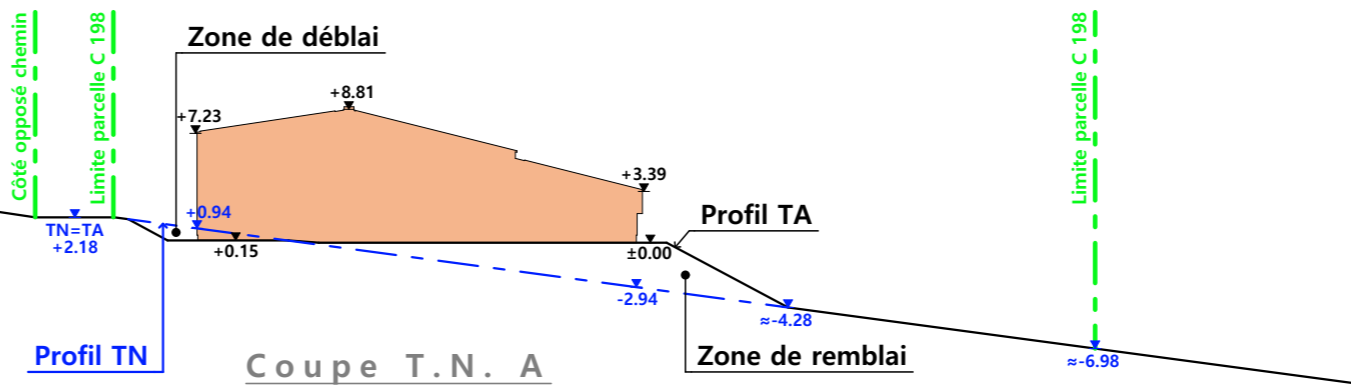
SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre



Commune du projet : 15310 TOURNEMIRE Section C parcelles n°32, 197 et 198 (185, 63 143 et 9 067 m ²)	Raccordements AEP et EDF depuis le bâtiment existant Evacuation des EP vers le milieu naturel	Surface d'emprise au sol existante : 0.00 m ² Surface de plancher existante : 0.00 m ²	Projet : Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes, avec couverture photovoltaïque, changement de couverture et pose de PV sur les bâtiments existants.	Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
		Surface d'emprise au sol créée : 2 015.00 m ² Surface de plancher créée : 1 882.00 m ²			
Altitude : 900 m	±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé	▶ Accès existant ▶ Accès à créer	PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE	PC2-5 Éch: 1:1000 Aurillac, le 22/03/2024	Architecte : Philippe HERNANDEZ

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

1- Aspect : projet et localisation

Le projet mené par Madame BADUEL consiste à construire :

- 1- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants d'une surface d'emprise au sol d'environ 2015 m².
- 2- La pose de panneaux photovoltaïques sur la couverture des infrastructures existantes.

Le siège d'exploitation est situé aux abords du lieu-dit cadastré "La Calmette" sur la commune de TOURNEMIRE (15310).

Les aménagements envisagés concernent les parcelles N° 32, 197 et 198 de la section C (zone soumise au **RNU**).

CONTEXTE : Le projet fait suite à un sinistre incendie sur l'étable entravée traditionnelle (bâtiment à réaménager en stockage de fourrage).

Tout le cheptel VA étant en pension provisoire (à l'attache), le projet permettra de le loger en intégralité à nouveau sur site. Ainsi, Madame BADUEL pourra élever ses animaux sans déplacement, n'aura plus à déplacer le fourrage ni le fumier.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 50 m du projet (RSD).

Le projet a aussi pour objet de moderniser la structure d'exploitation et d'améliorer les conditions de travail et de logement des animaux.

2- Aspect : environnement

Les bovins allaitants seront conduits en aire paillée intégrale.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

3- Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

- **Charpente** : métallique
- **Pente de toiture** : 25% et 15%
- **Couverture** : tôle acier anti-condensation de teinte graphite (RAL 7022) y compris tôle de rives et faîtière
- **Panneaux photovoltaïques** : (gris sombre et mate y compris cadre de structure)
- **Débord de toiture** : 30 cm
- **Bardage** : tôle acier teinte graphite bronze RAL 7022
- **Portes** : tôle acier teinte graphite RAL 7022
- **Translucide** : polycarbonate
- **Ventilation statique** : tôles ventelles + bardage décalé + faîtière ventilée
- **Maçonnerie** : banchée lissée ton ciment brut sombre

Le terrain présentant une déclivité sérieuse, un travail de terrassement en déblai/remblai sera nécessaire afin d'obtenir une plateforme d'implantation stabilisée.

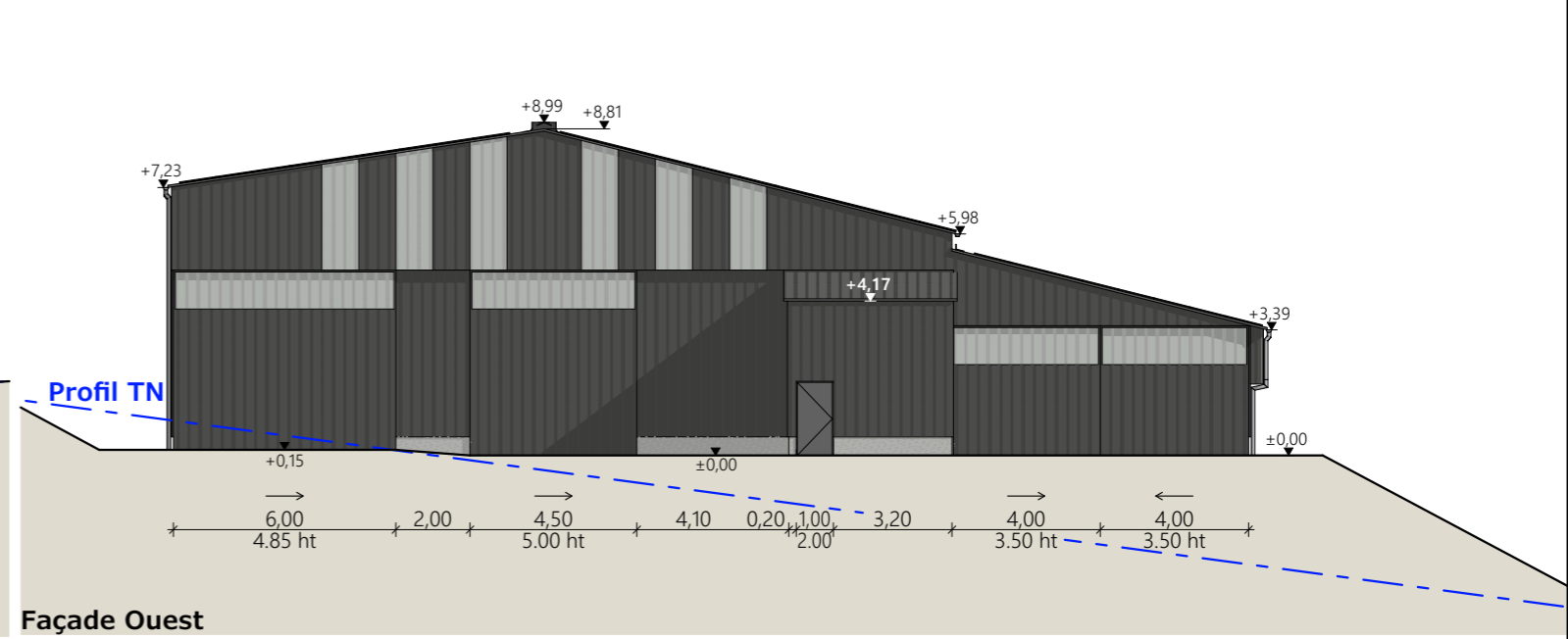
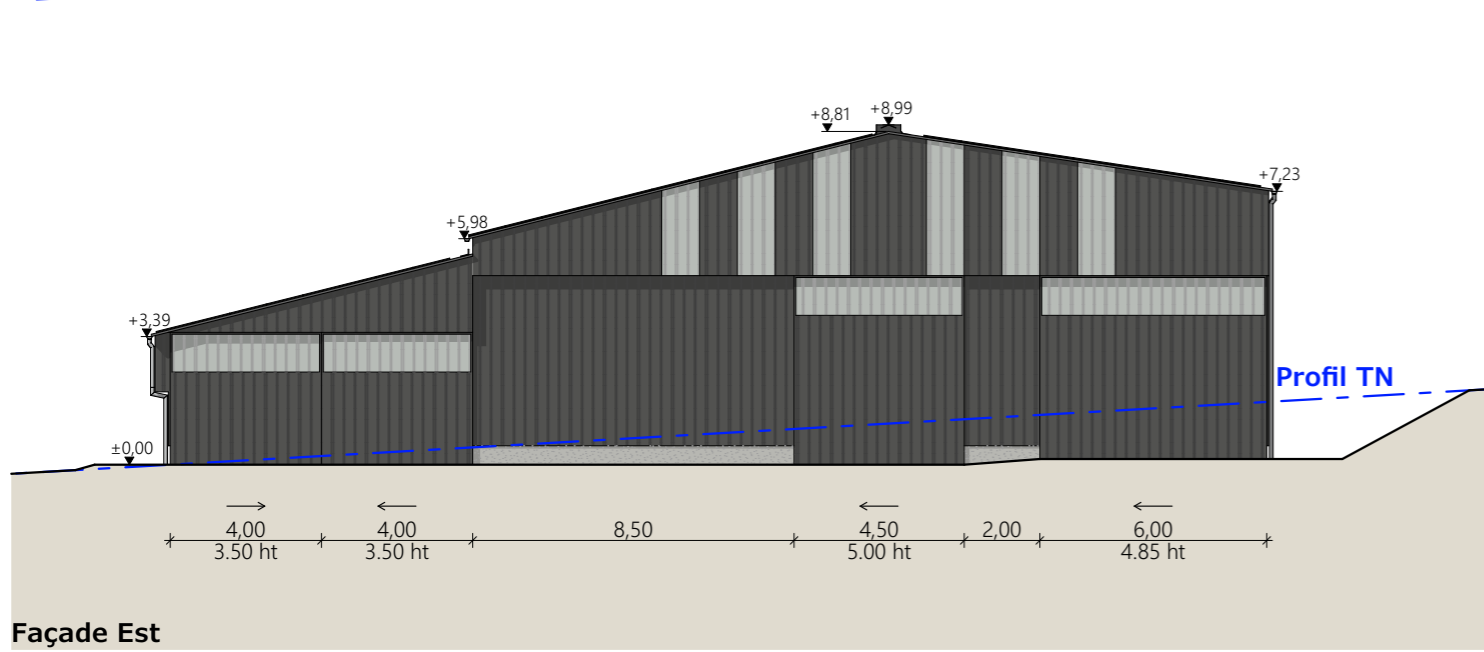
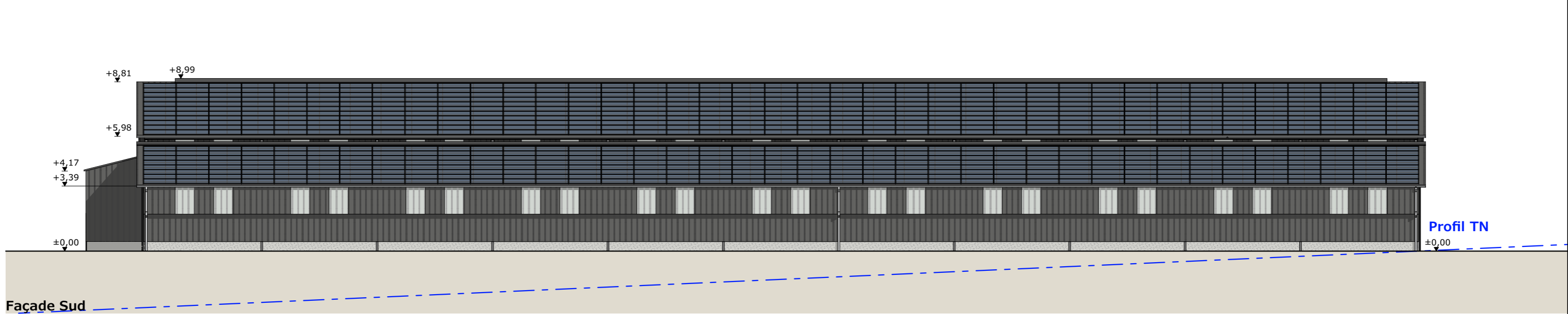
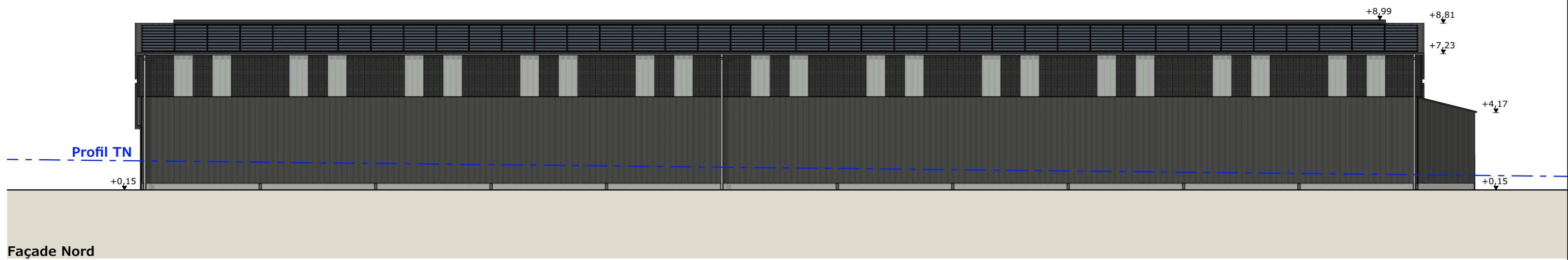
L'accès au site se fera par une cour et des abords empierrés (blocage + couche d'empierrement de finition).

Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants sur site d'exploitation.


N° Client: 1887	Projet : Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes, avec couverture photovoltaïque, changement de couverture et pose de PV sur les bâtiments existants.		
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		Dessiné par:
	Maitre d'ouvrage: BADUEL Maryse	Adresse du projet: La Calmette 15310 TOURNEMIRE	Emmanuelle CLERMONT
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC3-4	Éch: 1:500
		Aurillac, le 22/03/2024	Architecte : Philippe HERNANDEZ





Matériaux du projet :

- Maçonnerie : - muret béton ht 0.50m, aspect béton brut
- Bardage : - bas et pignons : acier plein lames verticales RAL 7022
- haut sur longs pans Nord : acier à ventelles lames verticales RAL 7022
- intégration polycarbonate 2x1.00m par travée sur longs pans
- intégration polycarbonate larg. 1.00m en pignon (selon calepinage en façade)
- Charpente : - métallique
- Menuiseries : - portes coulissantes structure acier et bardage acier RAL 7022 + bandeau translucide ht. 1.00m
- Couverture : - acier anticondensation RAL 7022 - Gouttières et descentes EP en zinc
- faitage ouvert couvert (ouverture 25cm)
- ressaut de toiture ht. 0.50m : ouverture libre + pare neige
- panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

N° Client: 1887	Projet : Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes, avec couverture photovoltaïque, changement de couverture et pose de PV sur les bâtiments existants.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: BADUEL Maryse	Adresse du projet : La Calmette 15310 TOURNEMIRE		
PLANS DE FACADES			PC5	Éch: 1:200
			Aurillac, le 22/03/2024	

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 1887

Projet : Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes, avec couverture photovoltaïque, changement de couverture et pose de PV sur les bâtiments existants.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: **BADUEL Maryse** Adresse du projet : La Calmette 15310 TOURNEMIRE

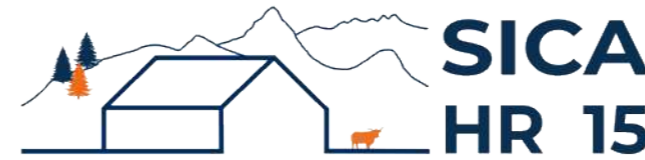
DOCUMENT GRAPHIQUE

PC6-7-8 Éch: sans
Aurillac, le 22/03/2024

Dessiné par: **Emmanuelle CLERMONT**

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte : Philippe HERNANDEZ

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **BADUEL Maryse**
La Calmette
15310 TOURNEMIRE

Localisation
du projet : **La Calmette**
15310 TOURNEMIRE

Description du projet de construction

1- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants d'une surface d'emprise au sol d'environ 2 015 m².

2- La pose de panneaux photovoltaïques sur la couverture des infrastructures existantes.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



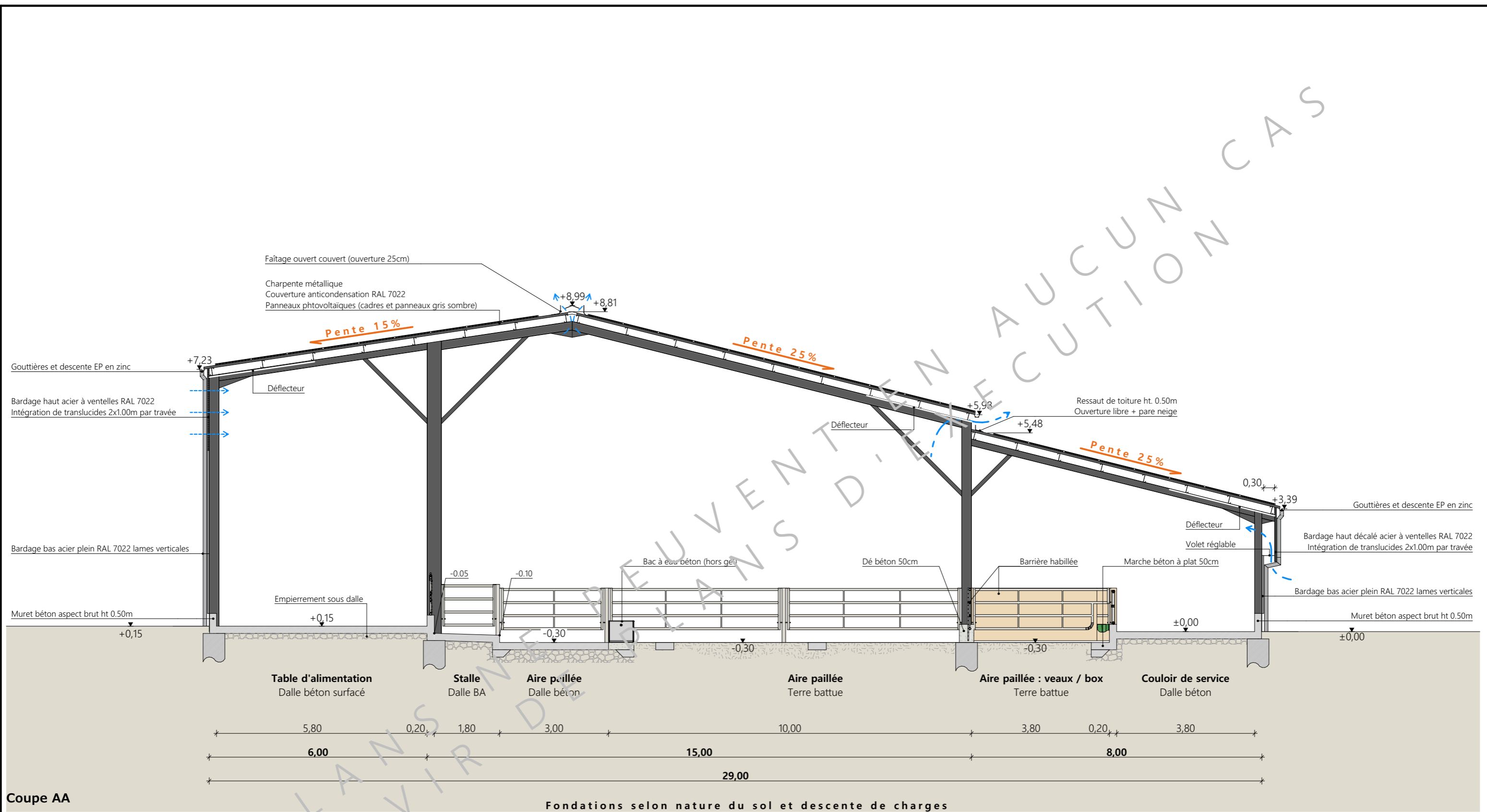
A Aurillac, le 22/03/2024
Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT
N° Client: 1887 N° Document: TECH01 N° de page: 1/4


Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à l'instruction du permis de construire.

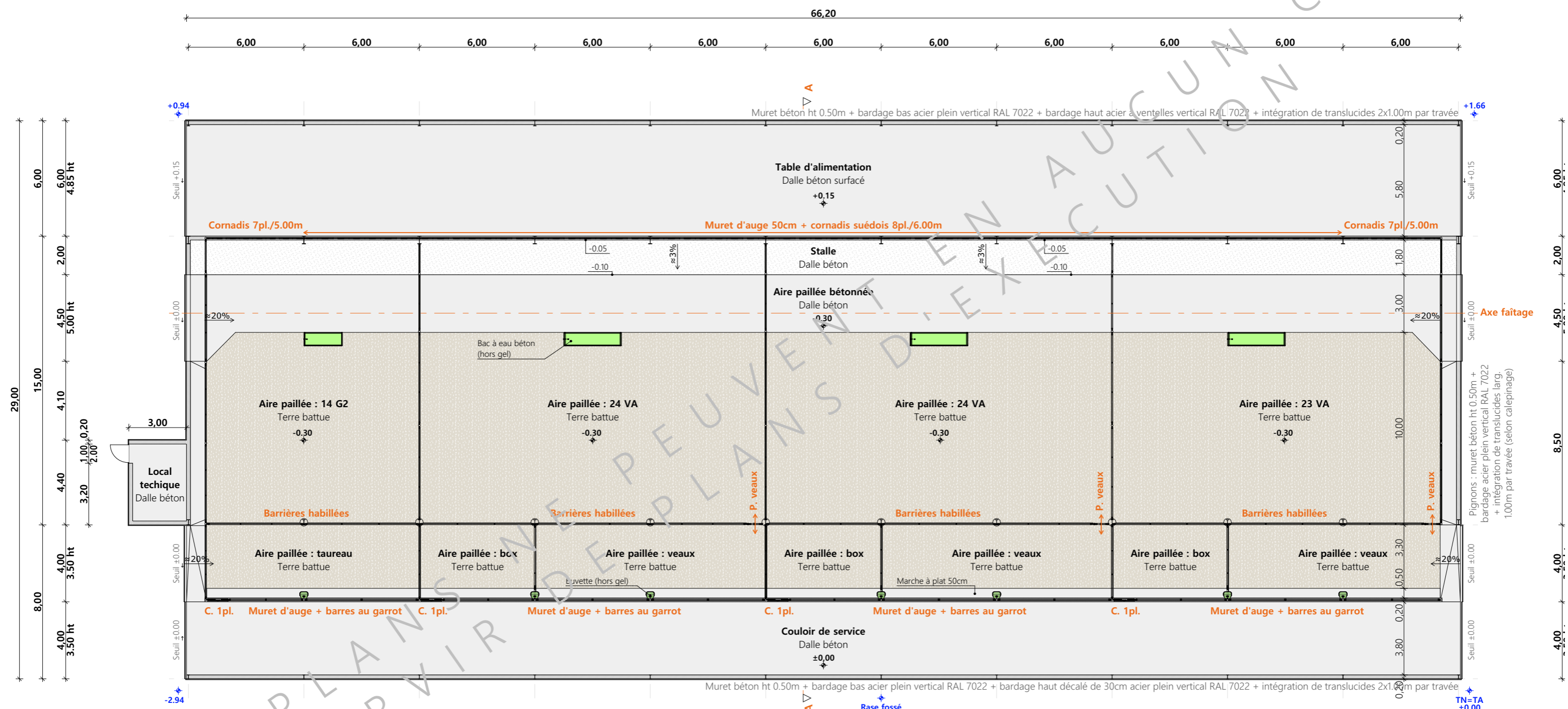
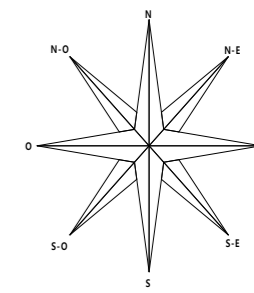
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	22/03/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes, avec couverture photovoltaïque, changement de couverture et pose de PV sur les bâtiments existants.		Dessiné par:		 CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Emmanuelle CLERMONT		
Maitre d'ouvrage: BADUEL Maryse - La Calmette 15310 TOURNEMIRE		Conseiller Bâtiment:		
COUPE DE PRINCIPE		DET2	Éch: 1:100	Vincent CHARBONNEL
		Aurillac, le 22/03/2024.		



Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes, avec couverture photovoltaïque, changement de couverture et pose de PV sur les bâtiments existants.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: BADUEL Maryse - La Calmette 15310 TOURNEMIRE	
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200
		Aurillac, le 22/03/2024.	Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL





Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes, avec couverture photovoltaïque, changement de couverture et pose de PV sur les bâtiments existants.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

Maitre d'ouvrage: BADUEL Maryse - La Calmette 15310 TOURNEMIRE Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL

PERSPECTIVES DET3 Éch: sans Aurillac, le 22/03/2024.

